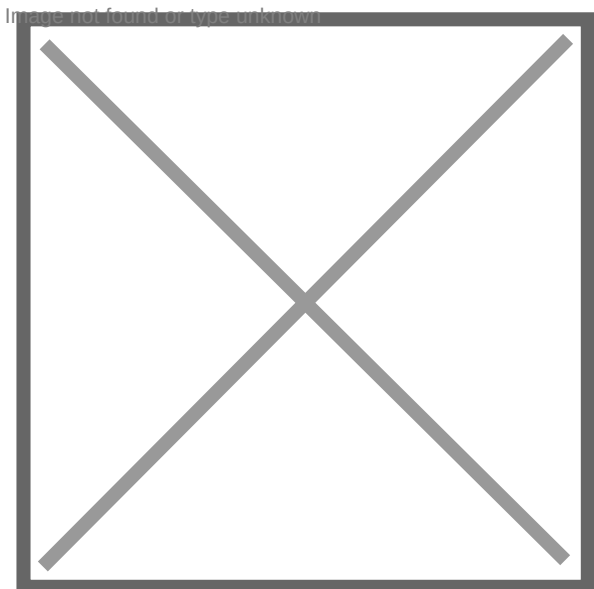




Heures Supplémentaires supprimées apres At

Par **NicoH02**, le **20/04/2013** à **06:43**

Bonjour
Je vais essayer de vous exposer mon soucis rapidement et clairement.
Je suis Chauffeur routier, je suis payé au mois comme tout le monde :) mais mes heures supplémentaire sont pris sur une base de Quadrimestre. Or a mon premier Quadrimestre, j'avais X heures supplémentaires a récupérer. En début d'année, j'ai eu un accident de Travail, reconnu, traité etc
Et là , quand je viens de recevoir ma feuille pour le dernier Quadrimestre, Sous prétexte que j'étais en At pendant 1 mois et demi, ils m'ont tout simplement supprimé toutes mes heures Supp que j'avais en " Stock " et que du coup, je me retrouve avec un solde négative d'heure.
Je suis aller voir la responsable du personnel, elle m'a dit que c'était normale vu que j'ai pas travaillé (Normale aussi en At !!!)
Ma question est simple ---> Ont-ils le droit de faire sa ?
Merci d'avance pour vos réponses.
Cordialement

Par **moisse**, le **20/04/2013** à **09:35**

Bonjour,
La réponse est dans l'accord de modulation en place dans l'entreprise.
Mais de vous à moi il m'étonnerait que toutes les dispositions de l'accord soit respectées.
En effet un tel accord doit prévoir obligatoirement:
* les modalités de changement d'horaire à l'avance, ce qui dans votre profession n'est guère possible qu'au voyager
* les modalités de prise en compte lors d'une arrivée/départ en cours de période de modulation.
Il vous faut donc demander et consulter cet accord qui permet à l'entreprise de ne pas calculer les heures supplémentaire à la semaine ou au mois, d'occulter récupérateurs et compensateurs.